



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de l'Agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2024

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de l'Agglomération de Rivière-Rouge tenue le 18 décembre 2024 à 19 h à la salle du conseil, à laquelle sont présents la conseillère et les conseillers suivants : Mme Blanche Boivin et MM. Sébastien Bazinet, Pierre Alexandre Morin, Alain Otto, Claude Paradis et Gilbert Therrien ainsi que M. Yves Bélanger, maire de la Municipalité de La Macaza.

Formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Lacasse.

La directrice générale, Mme Martine Vézina, ainsi que la greffière et directrice générale adjointe, Me Catherine Denis-Sarrazin, sont également présentes.

Cette séance est enregistrée et rendue disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, au lendemain de la séance.

1. **OUVERTURE**

1.1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Denis Lacasse, maire, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h.

1.2 **CONFIRMATION DES PRÉSENCES**

Suite à la confirmation, de vive voix, de leurs présences, M. le maire atteste de la présence de chacun des participants.

1.3 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre Alexandre Morin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que préparé par la greffière et directrice générale adjointe, à savoir :

1. **OUVERTURE**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Confirmation des présences
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Période de questions du public

2. **URBANISME**

- 2.1 Aucun sujet n'est présenté

3. **AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

- 3.1 Adoption du Règlement numéro A-2024-57 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2025

4. **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

- 4.1 Aucun sujet n'est présenté

5. **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

- 5.1 Aucun sujet n'est présenté

036/18-12-2024-A



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de l'Agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2024

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Aucun sujet n'est présenté

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Aucun sujet n'est présenté

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Aucun sujet n'est présenté

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

9.1 Aucun sujet n'est présenté

10. DIVERS

10.1 Aucun sujet n'est présenté

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de l'unanimité des membres du conseil s'ils sont tous présents, tout au long de la séance.

ADOPTÉE

1.4 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Lacasse, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est posée.

2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2.1 Aucun sujet n'est présenté.

3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

3.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO A-2024-57 DÉCRÉTANT ET ÉTABLISSANT LES QUOTES-PARTS PAYABLES PAR LES MUNICIPALITÉS LIÉES DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT l'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (2007, c. 33), sanctionnée le 13 décembre 2007, permettant le financement des dépenses d'agglomération au moyen d'une quote-part payée par les municipalités liées en fonction de leur richesse foncière uniformisée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné lors de la 2e séance extraordinaire du 16 décembre 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

CONSIDÉRANT qu'aucune modification n'a été apportée entre le projet déposé et le présent règlement soumis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Alexandre Morin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de l'Agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2024

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le Règlement numéro A-2024-57 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2025.

Que le Règlement numéro A-2024-57 soit joint aux présentes pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

ADOPTÉE

Le texte intégral du Règlement numéro A-2024-57 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2025 est déposé au livre officiel des règlements.

4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

4.1 Aucun sujet n'est présenté.

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

5.1 Aucun sujet n'est présenté.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Aucun sujet n'est présenté.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Aucun sujet n'est présenté.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Aucun sujet n'est présenté.

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

9.1. Aucun sujet n'est présenté.

10. DIVERS

10.1 Aucun sujet n'est présenté.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Lacasse, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est posée.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition du conseiller Pierre Alexandre Morin, M. Denis Lacasse, maire et président de l'assemblée, déclare la séance levée. Il est 19 h 02.

Denis Lacasse
Maire

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de l'Agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2024

Je, Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Lacasse, maire